

Le livret du capitaine

La salle doit être ouverte 30 mn avant l'heure officielle du début de la rencontre.

Les 2 tables et leur filet doivent être identiques, homologuées et en bon état.

Les balles pour la rencontre doivent être de marque et de couleur identiques, homologuées et de 40 mm de diamètre.

Prévoir des balles blanches et orange selon la couleur du maillot de l'équipe visiteuse.

Le responsable de la rencontre :

Si la commission d'arbitrage compétente n'a pas nommé de juge-arbitre pour la rencontre.....

QUI DOIT FAIRE OFFICE DE JUGE-ARBITRE?

Soit: 1 Un juge-arbitre présent dans la salle.

2 Un licencié accompagnateur de l'équipe visiteuse.

3 Le capitaine joueur ou non de l'équipe visiteuse.

Le juge-arbitre ou le "faisant fonction" est chargé de renseigner la feuille de rencontre en respectant les points suivants:

Pour une équipe de 4 joueurs (ex. : R3-D1-D2-D3) (3 joueurs possible en D3) :

- Maximum 1 muté et 1 étranger.

- Possibilité pour 2 féminines de faire partie de l'équipe.

Pour une équipe de 6 joueurs (ex. : R1-R2) :

- Les 2 joueurs les mieux classés dans le groupe A.

- Les 2 joueurs les moins bien classés dans le groupe B.

- Maximum 1 muté et 2 étrangers.

- Possibilité pour 2 féminines de faire partie de l'équipe.

On entend par joueu(se)r le(a) mieux classé(e) celui ou celle qui a le plus grand nombre de points inscrit sur sa licence.

Rédaction de la feuille de rencontre :

Une seule personne rédige la feuille de rencontre en écrivant lisiblement avec un stylo bille en script et majuscule.

- Le score de la manche gagnée par le joueur dont le nom est inscrit à droite de la feuille de rencontre doit être précédé du signe "moins"(-).

- Lorsqu'il n'y a pas de manche décisive (partie disputée en 3 ou 4 manches), les cases vides doivent être barrées.

- Dans la saisie des scores, les points inférieurs à 10 doivent être précédés d'un zéro (ex : 07 et non 7)

Voir un exemple de feuille de rencontre correctement rédigée en page 4, valable en R3-D1-D2-D3.

Les inscriptions au dos de la feuille de rencontre :

Les réserves relatives à la qualification des joueurs doivent être inscrites avant le début de la rencontre si tous les joueurs sont présents, ou au moment de leur arrivée si ceux-ci étaient absents.

Les réserves relatives aux conditions matérielles de jeu doivent être inscrites au plus tard après la 1ère partie de la rencontre et avant le début de la 2ème partie ou à la fin de la 1ère partie de chaque groupe. (Préciser le moment de la réserve).

Les réclamations ne peuvent porter que sur les faits ou incidents qui n'ont pu être tranchés ou sont estimés mal tranchés.

Toutes annotations au dos de la feuille de rencontre doit être rédigée par le juge-arbitre (ou faisant fonction), et signée des 2 capitaines.

La décision concernant les conséquences des réserves ou des réclamations est de la compétence de la commission sportive du niveau concernée.

Le matériel du capitaine dont l'équipe joue à domicile :

Le capitaine doit être capable de mettre à la disposition du juge-arbitre de la rencontre le matériel suivant:

- Une feuille de rencontre correspondant à la division du championnat.
- Des balles de couleur blanche et des balles de couleur orange.

Avant la rencontre, les 2 capitaines doivent :

-Désigner la personne qui fera office de juge-arbitre. En départemental, en pratique, et faute de juge arbitre officiel le capitaine à domicile organise la rencontre et renseigne la feuille de rencontre. Le capitaine reçu signe la feuille de rencontre en tant que juge arbitre.

-Participer au tirage au sort pour l'attribution des lettres aux équipes.

En pratique, l'usage peut être de laisser le choix au capitaine de l'équipe reçue.

-Etablir sa composition d'équipe en respectant les règles imposées, et la remettre au "juge-arbitre" qui contrôlera les licences ou s'assurera de l'identité des joueurs qui ne sont pas en possession de leur licence.

Chaque capitaine ignore la composition de l'équipe adverse lors de la création de la sienne.

En « Départemental », l'ordre et la composition des doubles est totalement libre : pratiquement, chaque capitaine note ses compositions de doubles sans connaître les doubles adverses, cela avant inscription sur les feuilles de matchs ou de rencontre.

-Se mettre d'accord sur l'arbitrage (partagé ou non).

Après la rencontre le capitaine de l'équipe qui reçoit doit :

-Envoyer la feuille de rencontre dans les 24h.

Réponses à quelques questions sur les règlements :

Définitions :

-Une rencontre oppose 2 équipes.

-Une partie oppose 2 joueurs.

-La manche est la division de la partie.

-La partie se gagne au meilleur des 5 manches.

-Chaque joueur peut bénéficier d'un "temps mort" par partie d'une durée maximum d'1 mn.

La règle de comptage des manches en 11 points :

-Changement de service tous les 2 points. A 10/10, changement de service à chaque point marqué.

-Période d'adaptation ou d'échauffement: 2 mn maximum avant le début de la partie.

-Interruption entre 2 manches: 1 mn maximum.

-Les joueurs ne peuvent s'essuyer que tous les multiples de 6 points (6-12-18...ex 2-4, 3-3, 7-5).

-Changement de camp dans la manche décisive lorsqu'un joueur a marqué 5 points.

La pochette type d'un capitaine en début de saison :

-Une boîte de balles blanche homologuées diamètre 40 mm.

-Une boîte de balles orange homologuées diamètre 40 mm.

-7 à 10 feuilles de rencontre correspondant à la division du championnat.

-7 à 10 étiquettes adresses à la ligue de l'Allier.

-Une feuille d'arbitrage alterné.

-Un annuaire de la ligue de l'Allier de la saison en cours.

-Un stylo bille.

-Annuaire téléphonique des joueurs de l'équipe.

-Photocopies des licences des joueurs de l'équipe.

-Une pige à filet.

Particularités pour les équipes jouant à Biozat :

1. les rencontres à domicile ont lieu à la petite salle de la Mairie (préfabriqué),
2. chaque capitaine doit penser à se munir de la clé de cette salle.
3. la salle a été réservée en septembre auprès de la mairie pour tous les après-midis et soirées des samedis concernant les 14 journées du championnat, phases I et II.
4. informer le capitaine adverse du lieu de la salle et de sa situation géographique,
5. la salle est ouverte et installée au moins 30 mn avant l'heure officielle de début de la rencontre, avec la participation et la bonne volonté de tous les joueurs de l'équipe,
6. si la rencontre a lieu le vendredi soir ou à un autre moment, la disponibilité de la salle doit être négociée au cas par cas auprès de la mairie (bien penser que nous ne sommes pas les seuls à utiliser cette salle).
7. les capitaines des autres équipes de l'ALB se sont préalablement concertés par rapport aux :
 - a. horaires, (une équipe pouvant jouer en début d'après-midi, l'autre à la suite)
 - b. joueurs disponibles, sollicités, brûlages ...
8. les joueurs concernés sont informés,
9. les joueurs non retenus sont également concertés et informés,
10. en hiver, faire allumer les 2 poêles à mazout, en fin de matinée (si match en début d'après-midi).
11. les boissons (sodas et bières / pot de l'amitié de fin de rencontre) ont été prises (chez Jean-Marc) et mises au frigo avant la rencontre.
12. ranger la salle après la rencontre :
 - a. poêles éteints,
 - b. tables alignées / 1 rang de chaque côté,
 - c. chaises empilées : 6 piles / 1 rangée selon photo (8 à 10 chaises / pile),
 - d. tables de ping-pong rangées, cadénassées ensemble, protections en place,
 - e. frigo débranché, porte maintenue entr'ouverte,
 - f. fenêtres fermées,
 - g. lumières éteintes,
 - h. porte d'entrée fermée à clef,
 - i. elle doit être dans l'état initial où elle a été trouvée (attention au rangement des tables).
13. Feuilles de match : les 2 premiers exemplaires jaune et bleu des feuilles de rencontre sont envoyés à la fédération par courrier dès le lundi (la feuille rose est remise à l'équipe qui se déplace adverse, la blanche gardée par le capitaine de l'équipe qui reçoit), regroupement des envois possibles (voir avec les autres capitaines),
14. Résultats (pour le comité départemental) : Le score doit être saisi sur le SPID par le capitaine **de l'équipe qui reçoit** (résultat officiel) avant le lundi suivant.
15. Résultats (pour le site du club) : La feuille de rencontre est à saisir sur ordinateur pour transmettre au webmaster (mise à jour du site), un des joueurs volontaire doit transmettre par courriel un commentaire du match au webmaster.
16. Résultats (feuille de rencontre) : la feuille de rencontre doit être transmise au Président pour archivage.
17. Tradition Biozatoise ... l'accueil, la bonne humeur, l'esprit sportif et de la convivialité ...



6 piles de 8 à 10 chaises sur 1 seul rang pour optimiser l'espace de jeu et faciliter la récupération des balles ...

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TENNIS DE TABLE

Championnat par Équipes

C.S.F. 08.2.0.4.A

Nom, Prénom, Adresse du Juge-Arbitre :
PEGAND Bernard 11 Rue BURNAUD
03260 St Germain des Forêts
 N° Licence du JA : **03613**

Lieu de rencontre : **BIOZAT** Ligue : **AUVERGNE**
 Date : **24/9/11** Heure : **18h30** Division : **D2** Poule : **A**
 * National * Régional * Départemental
 * Masculin * Féminin

* Rayer les mentions inutiles

| N° | N° Licence | Association | NOM - PRÉNOM | Points | Muté Etranger | Cartons |
|----------|------------|-------------|------------------|--------|------------------|---------|
| 05030128 | | AS CRECHY 3 | | | | |
| | 037433 | A | BERTHON J Claude | 532 | | |
| | 036769 | B | PETIT Mickaël | 500 | | |
| | 036452 | C | POUZON Damien | 265 | | |
| | 03613 | D | PEGAND Bernard | 1102 | | |

| N° | N° Licence | Association | NOM - PRÉNOM | Points | Muté Etranger | Cartons |
|----------|------------|-------------|---------------------|--------|------------------|---------|
| 05030165 | | AL BIOZAT 4 | | | | |
| | 036941 | W | BARTHE Paul-Emile | 745 | / | |
| | 7210461 | X | SAINTE-MICHEL Régis | 828 | / | |
| | 035161 | Y | PIERSON J-Marc | 817 | / | |
| | 035944 | Z | ALLEGRE Bernard | 860 | / | |

| SCORES | | | | | ORDRE DES PARTIES | | POINTS | |
|-----------------------------------|-----|-----|-----|-----|-------------------|------------|--------|------|
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | | | ABCD | WXYZ |
| -03 | -06 | -12 | / | / | A | BERTHON JC | 0 | 1 |
| -02 | -02 | -01 | / | / | B | PETIT A. | 0 | 1 |
| -05 | -05 | -06 | -09 | / | C | POUZON D. | 0 | 1 |
| 05 | 07 | 04 | / | / | D | PEGAND B. | 1 | 0 |
| -03 | -08 | -07 | / | / | A | BERTHON JC | 0 | 1 |
| -01 | -02 | -03 | / | / | B | PETIT A. | 0 | 1 |
| 08 | 05 | 06 | / | / | D | PEGAND B. | 1 | 0 |
| -05 | -06 | -10 | / | / | C | POUZON D. | 0 | 1 |
| -04 | -02 | -04 | / | / | Double 1 | A-B | 0 | 1 |
| 09 | -08 | -07 | 08 | -05 | Double 2 | C-D | 0 | 1 |
| 09 | -07 | -09 | -04 | / | D | PEGAND B. | 0 | 1 |
| -08 | 05 | -08 | 07 | -07 | C | POUZON D. | 0 | 1 |
| -11 | -10 | -04 | / | / | A | BERTHON JC | 0 | 1 |
| -04 | -03 | -05 | / | / | B | PETIT A. | 0 | 1 |
| -03 | -09 | -02 | / | / | C | POUZON D. | 0 | 1 |
| 08 | 03 | 07 | / | / | D | PEGAND B. | 1 | 0 |
| 06 | 05 | 05 | / | / | A | BERTHON JC | 0 | 1 |
| -03 | -01 | -03 | / | / | B | PETIT A. | 0 | 1 |
| TOTAL DES POINTS DE CHAQUE EQUIPE | | | | | | | 3 | 15 |

| | |
|---|--------------|
| 0 | Réserves |
| 0 | Réclamations |
| 0 | Cartons |
| 0 | Rapport JA |

| | | | |
|--|--|---|---------|
| Capitaine Équipe A Nom : PEGAND N° Licence : 03613 Signature à la fin de la rencontre | Capitaine Équipe X Nom : ALLEGRE N° Licence : 035944 Signature à la fin de la rencontre | Association : A S CRECHY - 3 Association : AL BIOZAT - 4 | 3 15 |
|--|--|---|---------|

Signature du Juge Arbitre

| | |
|---------|---|
| JOURNEE | 1 |
| N° | 1 |

Abonnez-vous à

Toutes les informations sont disponibles sur :

F.F.T.T.

3 Rue Dieudonné Costes
 BP 40348
 75625 Paris Cedex 13

www.fft.com

TENNIS DE TABLE